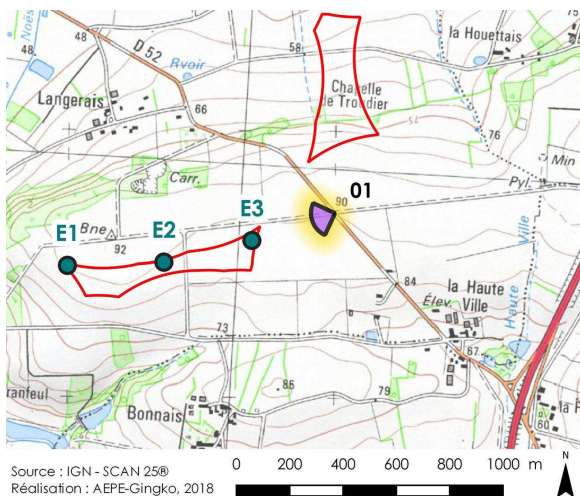


**PRÉSENTATION DES
PHOTOMONTAGES AVEC
LA VARIANTE RETENUE**

PM 01 – RD52 ENTRE LES DEUX ZONES DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP), AU NORD-OUEST DU LIEU-DIT "LA HAUTE VILLE" (COMMUNE DE LA NOË BLANCHE)



DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 17/07/2017 | 15H50

Distance à l'éolienne la plus proche ≈ 0,3 km (E3)

Conditions météorologiques : quelques nuages, visibilité satisfaisante, végétation feuillée.

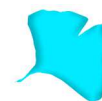
RAISONS DU POINT DE VUE :

La RD52, route de desserte locale, ressort de l'état initial paysager avec une sensibilité paysagère potentielle ponctuellement forte sur sa section reliant la Noë Blanche à la RN137-E03, notamment à cause de sa proximité vis-à-vis de la Zone d'Implantation Potentielle. L'objectif de ce photomontage est donc d'étudier l'insertion paysagère du projet depuis cet axe de communication, mais aussi son articulation avec le motif éolien d'ores-et-déjà présent (parcs éoliens existants de la Nourais, ainsi que ceux de Pléchâtel et du Grand-Fougeray, dans une moindre mesure). Il s'agit d'une perception demeurant localisée à ce tronçon particulier de la RD52 : en effet, que ce soit au nord-ouest ou au sud-est, la RD52 redescend ensuite, respectivement vers "Langerais" ou vers "la Haute Ville", réduisant les interactions visuelles possibles avec le parc éolien projeté.



AXES DE
COMMUNICATION

ROUTE SECONDAIRE



CONTEXTE ÉOLIEN

ÉTAT INITIAL - 60°



PM 01 – RD52 ENTRE LES DEUX ZONES DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP), AU NORD-OUEST DU LIEU-DIT "LA HAUTE VILLE" (COMMUNE DE LA NOË BLANCHE)

COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Les trois éoliennes projetées apparaissent très nettement depuis ce tronçon de la RD52 passant à proximité immédiate de la ZIP, sur des vues proches prégnantes avec un rapport d'échelle contrasté (taille apparente largement supérieure à celle des autres éléments de paysage : arbres, autres parcs éoliens, poteaux...). Malgré un certain brouillage du motif éolien (superposition des pales, au gré des rotations), et une différence des tailles apparentes, lié à l'effet de perspective, l'implantation est clairement lisible, formant un ensemble linéaire cohérent avec les lignes de force paysagères (topographie et contexte éolien notamment). Le parc éolien projeté vient renforcer la présence du motif éolien dans le paysage, témoignant de l'ancrage du territoire dans le développement durable et la production d'énergies renouvelables.

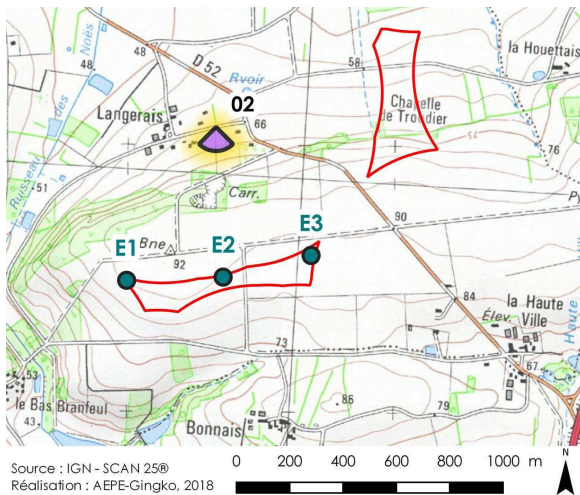
VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°



PHOTOMONTAGE - 60°



PM 02 – LIEU-DIT “LANGERAIS” (COMMUNE DE LA NOË BLANCHE)



DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 17/05/2018 | 11H00

Distance à l'éolienne la plus proche \approx 0,6 km (E2)

Conditions météorologiques : ciel couvert, visibilité moyenne mais suffisante, végétation feuillée.

RAISONS DU POINT DE VUE :

Le hameau de “Langerais” est identifié dans l'état initial paysager comme présentant une sensibilité paysagère potentielle forte, notamment à cause de sa proximité vis-à-vis de la Zone d'Implantation Potentielle, et de sa position en contrebas de cette dernière. Cette simulation visuelle vise donc à fournir des éléments d'analyse quant à la perception du projet depuis ce lieu de vie et d'habitat ; même s'il convient de garder à l'esprit que depuis les habitations du lieu-dit, ou depuis les jardins, les vues auront tendance à être plus filtrées à cause de la fermeture du champ visuel par la végétation des jardins : il s'agit ici d'un point de visibilité potentielle maximaliste (recherche de la plus grande ouverture visuelle possible considérant le contexte paysager).



LIEUX DE VIE
ET D'HABITAT

HAMEAU

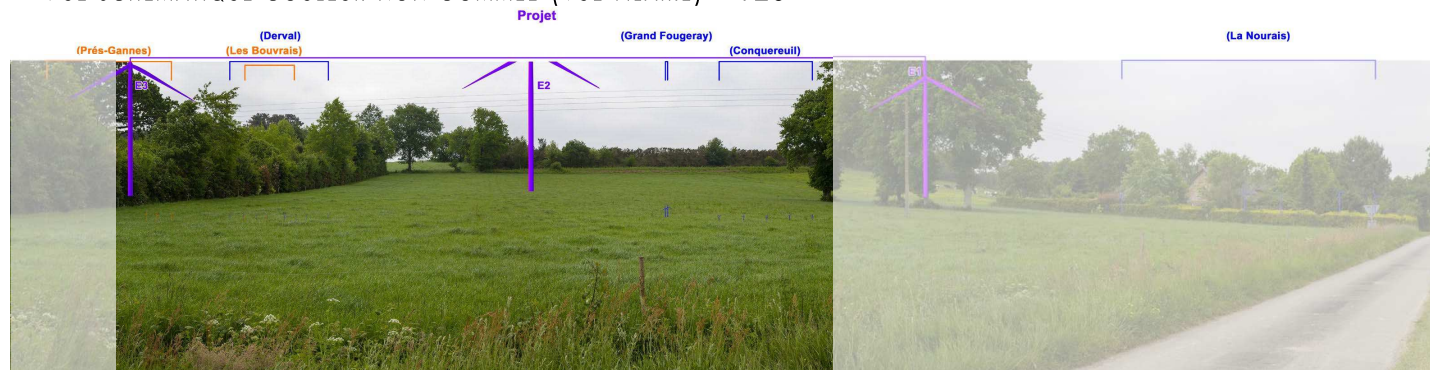


PM 02 – LIEU-DIT “LANGERAIS” (COMMUNE DE LA NOË BLANCHE)

COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Le parc éolien projeté, localisé sur la ligne de crête surplombant au sud le hameau “Langerais”, se perçoit ici sur des vues proches filtrées prégnantes : E2 apparaît très largement, par sa portion supérieure de mât, ses pales en totalité, ainsi que sa nacelle, apportant un certain contraste d'échelle ; alors qu'E1 et E3 sont en grande partie dissimulées par la strate arborée et le relief (en saison défeuillée des interactions visuelles supplémentaires sont possibles). L'implantation se lit aisément : la ligne formée par les trois aérogénérateurs vient prendre appui sur la topographie de façon régulière (homogénéité des interdistances apparentes).

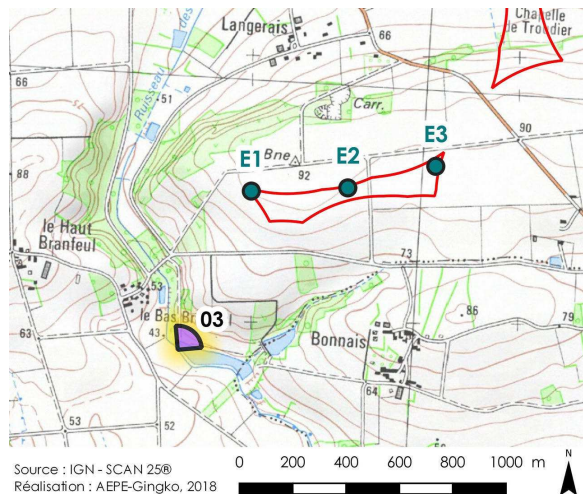
VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°



PHOTOMONTAGE - 60°



PM 03 – ÉTANG DE BRANFEUL (COMMUNE DE LA NOË BLANCHE)



DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 17/07/2017 | 17H35

Distance à l'éolienne la plus proche ≈ 0,7 km (E1)

Conditions météorologiques : quelques nuages, visibilité satisfaisante, végétation feuillée.

RAISONS DU POINT DE VUE :

L'étang de Branfeul, localisé à un peu plus de 500 mètres au sud-ouest de la Zone d'Implantation Potentielle sud-ouest, en contrebas de cette dernière, est un plan d'eau communal aménagé pour la pêche, avec une aire de pique-nique. Sa proximité amène à le considérer dans l'état initial paysager comme présentant une sensibilité paysagère potentielle forte, d'où la réalisation du présent photomontage, qui a vocation à évaluer l'insertion paysagère du projet depuis cet élément touristique au rayonnement local.



PATRIMOINE

PATRIMOINE
RECONNU LOCALEMENT

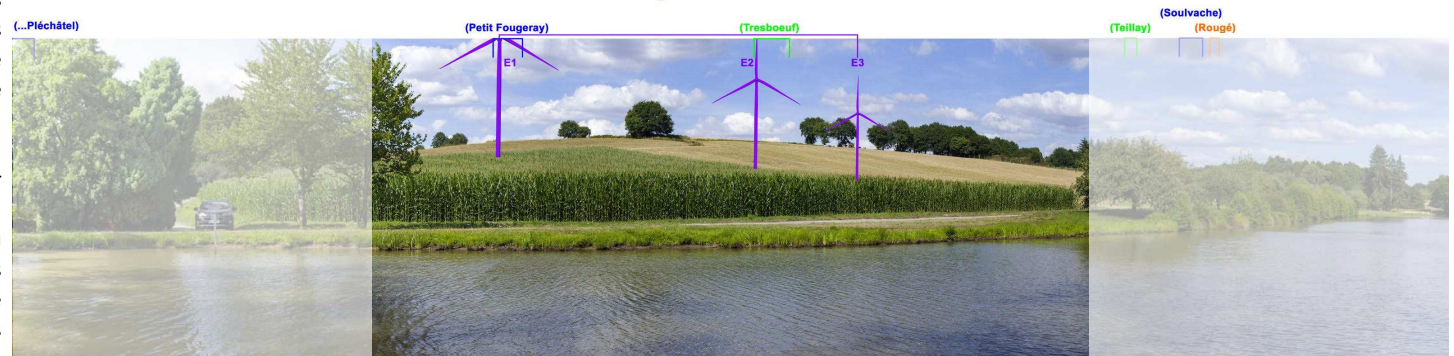


PM 03 – ÉTANG DE BRANFEUL (COMMUNE DE LA NOË BLANCHE)

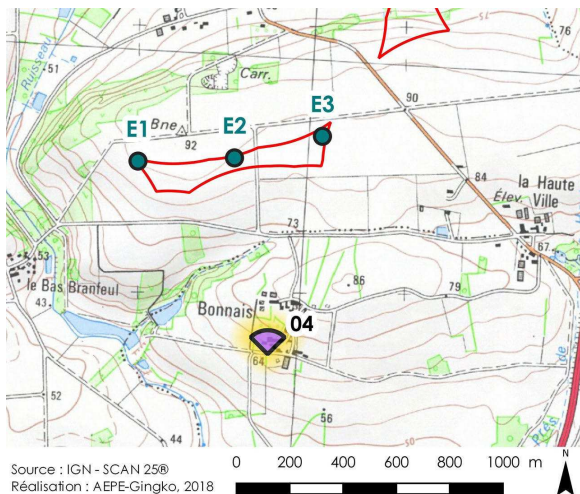
COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Les trois aérogénérateurs projetés apparaissent ici sur des vues proches prégnantes, même si leur base est plus ou moins masquée par la topographie au premier plan. Malgré une certaine hétérogénéité des tailles apparentes (liée à l'effet de perspective) et des interdistances apparentes, l'implantation est aisément lisible puisque celle-ci vient souligner le relief. Le parc éolien projeté apporte un certain contraste, par son vocabulaire technologique et ses grandes dimensions, même s'il n'y a pas de rupture d'échelle dans la mesure où la taille apparente des éoliennes ne dépasse pas celle des arbres proches du point d'observation. L'ambiance paysagère initiale est donc modifiée, avec l'ajout du motif éolien, mais demeure avant tout caractérisée par la présence de l'eau et l'aspect rural, bocager, du territoire.

VUE SCHÉMATIQUE COULEUR NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°



PM 04 – LIEU-DIT “BONNAIS” (COMMUNE DE LA DOMINELAIS)



DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 17/05/2018 | 10H15

Distance à l'éolienne la plus proche \approx 0,7 km (E2)

Conditions météorologiques : ciel couvert, visibilité moyenne mais suffisante, végétation feuillée.

RAISONS DU POINT DE VUE :

Le hameau de “Bonnais” ressort de l'état initial paysager avec une sensibilité potentielle forte par rapport au projet, principalement à cause de sa proximité vis-à-vis de ce dernier. Cette simulation visuelle fournit des éléments d'analyse quant à la perception du parc éolien projeté depuis ce lieu de vie et d'habitat, où le motif éolien est d'ores-et-déjà perceptible, ponctuellement, depuis sa périphérie, avec le parc existant de la Nourais. Il convient de garder à l'esprit que les masques visuels en place (bâti, végétation...) tendront bien souvent à générer des paysages plus fermés, présentant moins d'interactions visuelles possibles avec les aérogénérateurs projetés.



LIEUX DE VIE
ET D'HABITAT

HAMEAU

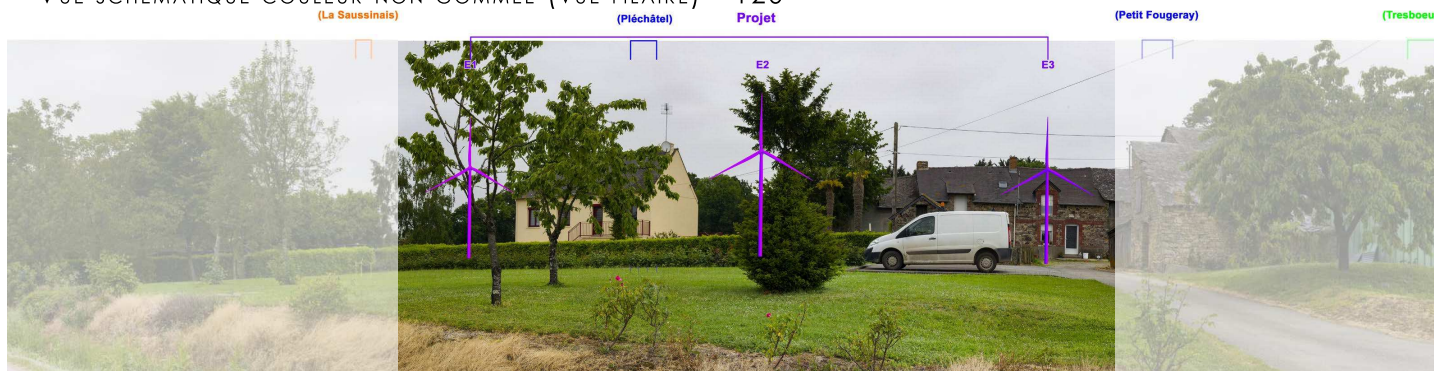


PM 04 – LIEU-DIT “BONNAIS” (COMMUNE DE LA DOMINELAIS)

COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Les trois éoliennes projetées se perçoivent ici sur des vues proches prégnantes plus ou moins filtrées : E1 et E2 se distinguent par leurs portions supérieures de mâts, leurs nacelles et leurs pales ; E3 par des bouts de pales uniquement. On devine facilement la logique d'implantation linéaire, avec une homogénéité des tailles et interdistances apparentes. Même s'il n'y a pas de rupture d'échelle (la taille apparente des aérogénérateurs est inférieure à celle des arbres au premier plan), le parc éolien projeté apporte un contraste par son vocabulaire technologique et vient modifier l'ambiance paysagère initiale, témoignant aussi de l'ancrage du territoire dans le développement durable et la production d'énergies renouvelables (évolution de l'identité paysagère locale).

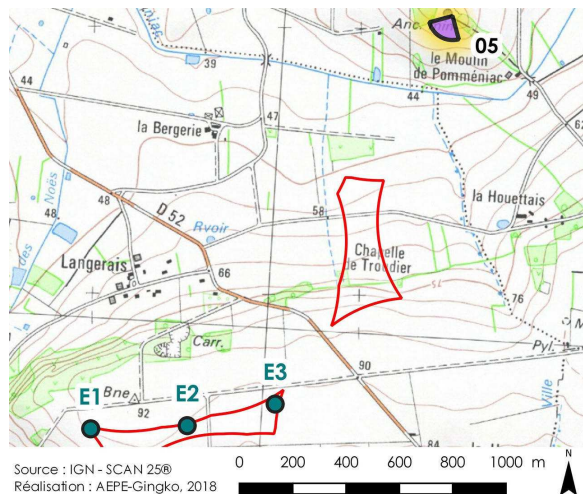
VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°



PHOTOMONTAGE - 60°



PM 05 – MOULIN DE POMMÉNIAC (COMMUNE DE BAIN-DE-BRETAGNE)



DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 17/07/2017 | 16H30

Distance à l'éolienne la plus proche \approx 1,6 km (E3)

Conditions météorologiques : quelques nuages, visibilité satisfaisante, léger contre-jour, végétation feuillée.

RAISONS DU POINT DE VUE :

Le moulin de Pomméniaac est inscrit au titre des monuments historiques par arrêté du 24 mai 1974. Il est situé dans un contexte arboré, présentant peu d'interactions visuelles vers les paysages environnants. Le présent photomontage fournit des éléments d'analyse quant à l'intégration paysagère du parc éolien projeté depuis les abords de cet édifice patrimonial. Aucune ouverture (fenêtre) n'est repérée en direction du projet.



PATRIMOINE

PATRIMOINE
EMBLÉMATIQUE



PM 05 – MOULIN DE POMMÉNIAC (COMMUNE DE BAIN-DE-BRETAGNE)

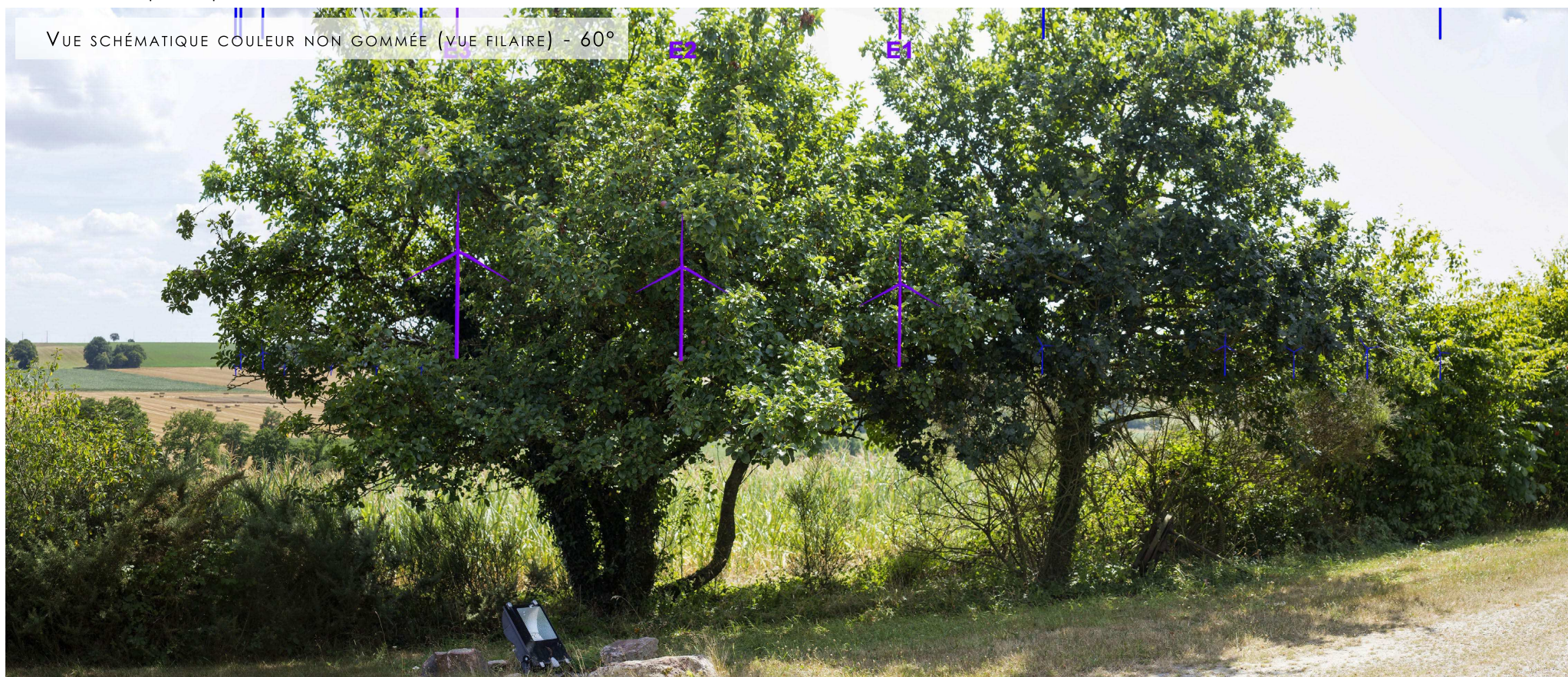
COMMENTAIRES PAYSAGERS :

En faisant abstraction de la végétation au premier plan, grâce à la vue schématique couleur, non gommée, on constate que le parc éolien projeté apparaît comme un ensemble linéaire cohérent avec les lignes de force paysagères (il suit la topographie, de façon lisible), et harmonieux (homogénéité des interdistances et tailles apparentes). Il s'agit de vues franches, assez proches toutefois largement filtrer les interactions visuelles possibles, notamment en période feuillée (comme c'est le cas sur cette prise de vue), expliquant que les aérogénérateurs ne soient pas ou très peu perceptibles depuis les abords du monument. Aucune problématique de rupture d'échelle n'est observée puisque la taille apparente des éoliennes demeure inférieure à celle des arbres au premier plan.

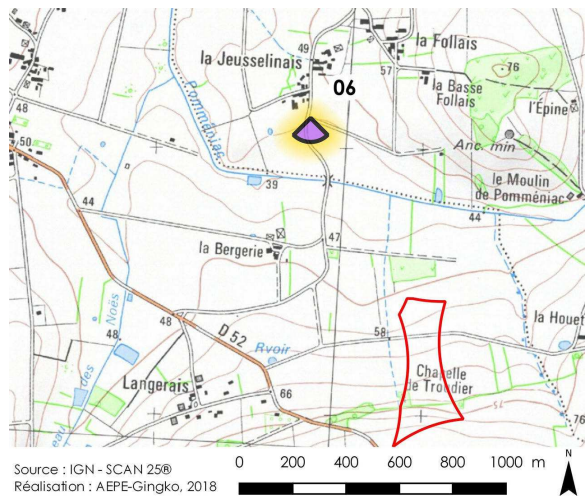
VUE SCHÉMATIQUE COULEUR NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°



VUE SCHÉMATIQUE COULEUR NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 60°



PM 06 – LIEU-DIT “LA JEUSSELINAIIS” (COMMUNE DE LA NOË BLANCHE)



DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 17/07/2017 | 16H40

Distance à l'éolienne la plus proche ≈ 1,5 km (E3)

Conditions météorologiques : quelques nuages, visibilité satisfaisante, végétation feuillée.

RAISONS DU POINT DE VUE :

Le hameau de “la Jeusselinais” ressort de l'état initial paysager avec une sensibilité potentielle moyenne, à cause du risque de visibilité depuis sa périphérie, où le motif éolien est d'ores-et-déjà perceptible, avec le parc existant de la Nourais. Cette simulation visuelle, positionnée en limite sud du lieu-dit (ouverture visuelle maximaliste puisque le hameau est composé de paysages plus fermés), a donc vocation à déterminer si le parc éolien projeté est visible depuis ce lieu de vie et d'habitat, et le cas échéant de quelle manière.



LIEUX DE VIE
ET D'HABITAT

HAMEAU

CONTEXTE ÉOLIEN



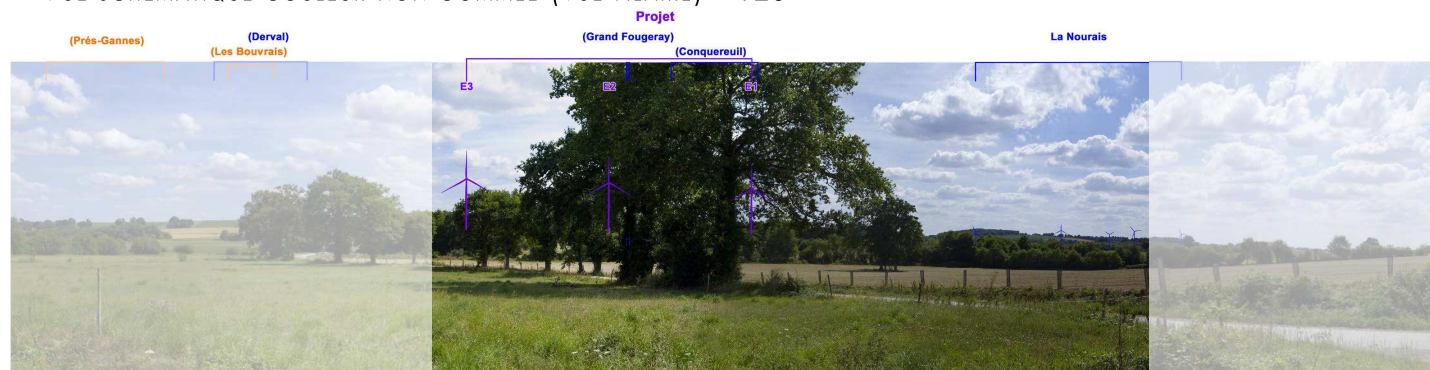
ÉTAT INITIAL - 60°

PM 06 – LIEU-DIT “LA JEUSSELINAIS” (COMMUNE DE LA NOË BLANCHE)

COMMENTAIRES PAYSAGERS :

L'éolienne E3 est ici assez largement perceptible, sur des vues assez proches, franches et prégnantes. On distingue sa portion supérieure de mât, sa nacelle et ses pales (base du mât occultée par la topographie et la végétation arborée). En revanche, E2 est totalement dissimulée par le bocage, et E1 se discerne mais de façon très filtrée. En saison défeuillée, quelques interactions visuelles supplémentaires sont possibles, laissant deviner une implantation linéaire clairement lisible car prenant appui sur la ligne de crête de façon régulière et harmonieuse (homogénéité des tailles et interdistances apparentes), en cohérence avec le parc éolien existant de la Nourais (situé davantage à droite du champ visuel). Il y a donc covisibilité mais ce dernier se remarque plus discrètement (plus éloigné donc moins prégnant).

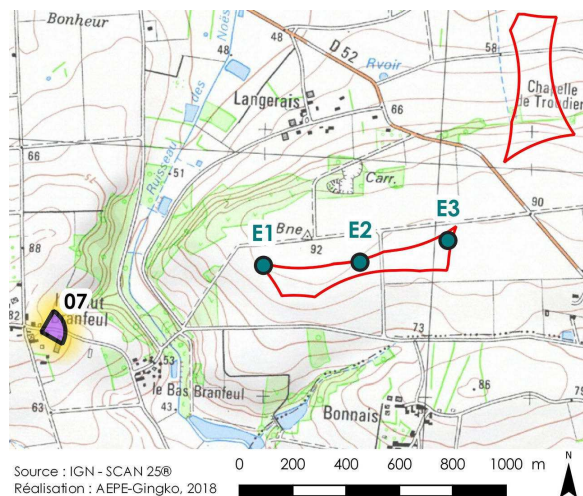
VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°



PHOTOMONTAGE - 60°



PM 07 – LIEU-DIT “LE HAUT BRANFEUL” (COMMUNE DE LA NOË BLANCHE)



DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 17/07/2017 | 17H50

Distance à l'éolienne la plus proche \approx 0,9 km (E1)

Conditions météorologiques : quelques nuages, visibilité satisfaisante, végétation feuillée.

RAISONS DU POINT DE VUE :

Le hameau “le Haut Branfeul” est identifié dans l'état initial paysager avec une sensibilité potentielle moyenne, à cause de sa situation topographique en point haut et sa relative proximité vis-à-vis du projet. Ce photomontage, positionné au niveau du point d'impact potentiel maximal (le reste du lieu-dit est globalement constitué de paysages plus fermés, à cause de la présence de masques visuels tels que le bâti ou la végétation au premier plan), contribue à évaluer la perception du parc éolien projeté depuis ce lieu de vie et d'habitat.



LIEUX DE VIE
ET D'HABITAT

HAMEAU

ÉTAT INITIAL - 60°

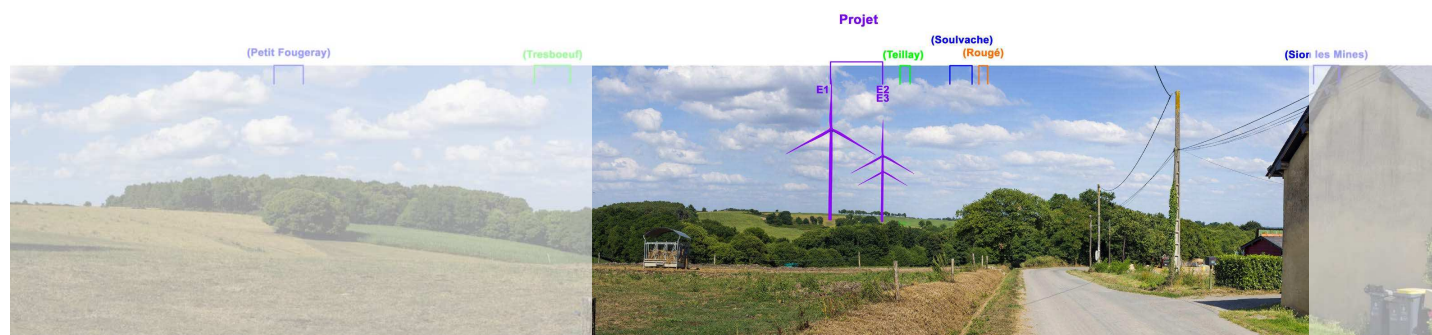


PM 07 – LIEU-DIT “LE HAUT BRANFEUL” (COMMUNE DE LA NOË BLANCHE)

COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Les trois éoliennes projetées apparaissent très nettement sur des vues proches prégnantes à peine filtrées par la topographie et la végétation, induisant des rapports d'échelle contrastés, même si leur taille apparente ne dépasse pas celle des poteaux et maisons proches du point d'observation. Même si on devine ici que le parc éolien projeté prend appui sur la ligne de crête, la lisibilité de l'implantation n'est pas évidente, à cause d'un certain brouillage du motif éolien (superposition des pales, au gré des rotations, au niveau d'E2 et E3).

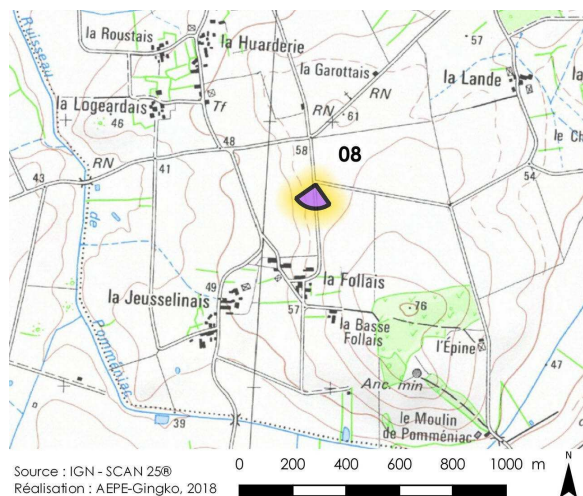
VUE SCHÉMATIQUE COULEUR NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°



PHOTOMONTAGE - 60°



PM 08 – NORD DU LIEU-DIT “LA FOLLAIS” (COMMUNE DE LA NOË BLANCHE)



DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 17/07/2017 | 16H35

Distance à l'éolienne la plus proche ≈ 2,2 km (E3)

Conditions météorologiques : quelques nuages, visibilité satisfaisante, léger contre-jour, végétation feuillée.

RAISONS DU POINT DE VUE :

Le hameau “la Follais” ressort de l'état initial paysager avec une sensibilité potentielle moyenne, à cause du risque de visibilité, notamment depuis ses abords, où le motif éolien est d'ores-et-déjà perceptible avec le parc existant de la Nourais. Cette simulation visuelle apporte des éléments d'analyse quant à l'intégration paysagère du projet depuis ce secteur où plusieurs lieux-dits sont situés. La prise de vue est localisée sur la route secondaire au nord du lieu-dit “la Follais”.



LIEUX DE VIE
ET D'HABITAT

HAMEAU

CONTEXTE ÉOLIEN

ÉTAT INITIAL - 60°

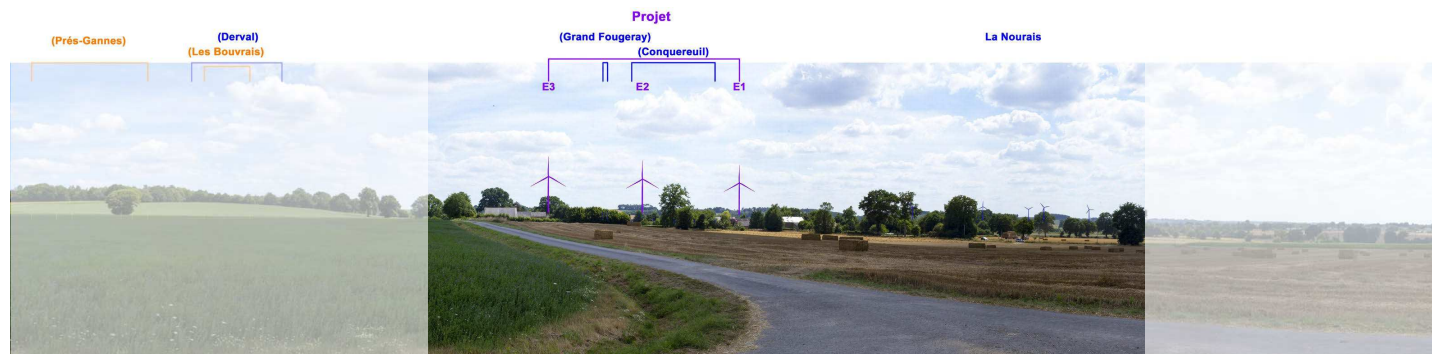


PM 08 – NORD DU LIEU-DIT “LA FOLLAIS” (COMMUNE DE LA NOË BLANCHE)

COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Les trois aérogénérateurs projetés se perçoivent nettement, sur des vues proches prégnantes peu filtrées par la topographie et la végétation (seule la base des mâts est occultée). L'implantation prend clairement appui sur la ligne de crête, faisant écho au parc éolien existant de la Nourais (davantage sur la droite et à l'arrière-plan). Celle-ci peut donc ici être considérée comme parfaitement lisible dans le paysage local et cohérente avec les lignes de force en place (relief, contexte éolien, structures bocagères). Cette simulation permet de rendre compte du fait que des perceptions franches sont possibles depuis les abords des hameaux du secteur, mais permet aussi d'établir que les interactions visuelles seront largement plus faibles, voire parfois nulles, depuis l'intérieur de ces derniers, à cause du maillage végétal les entourant (celui-ci se distingue de façon évidente sur la photographie).

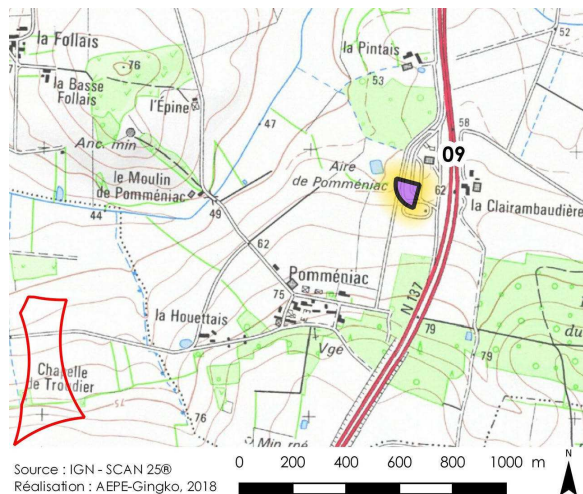
VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°



PHOTOMONTAGE - 60°



PM 09 – RN137 - AIRE DE POMMÉNIAC



DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 17/07/2017 | 14H45

Distance à l'éolienne la plus proche ≈ 2,2 km (E3)

Conditions météorologiques : quelques nuages, visibilité satisfaisante, végétation feuillée.

RAISONS DU POINT DE VUE :

La RN137-E03, reliant Rennes et Nantes, constitue un axe routier majeur. La prise de vue est ici localisée au niveau de l'aire de Pomméniaac. Ce photomontage contribue à analyser l'impact du projet sur cette route largement empruntée.



AXES DE
COMMUNICATION

ROUTE MAJEURE

ÉTAT INITIAL - 60°

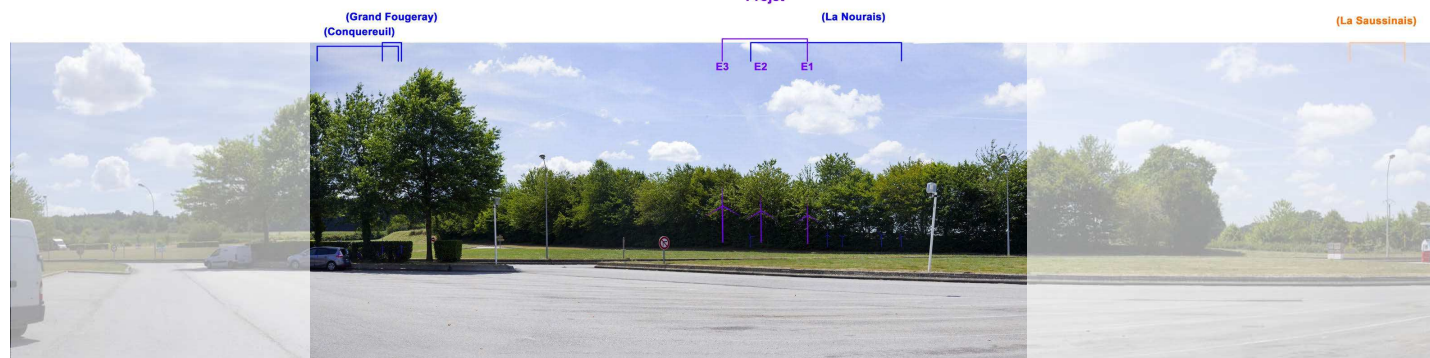


PM 09 – RN137 - AIRE DE POMMÉNIAC

COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Le parc éolien projeté est totalement dissimulé par la topographie et la végétation arborée depuis ce point d'observation. En saison défeuillée, quelques interactions visuelles supplémentaires sont possibles, au travers des branchages, mais la perception des aérogénérateurs demeure anecdotique.

VUE SCHÉMATIQUE COULEUR NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°



VUE SCHÉMATIQUE COULEUR NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 60°

